

Journal International De Victimologie International Journal Of Victimology

Tome 9, numéro 1 (2011)

Les insécurités liées à la victimisation criminelle chez les aînés : Facteurs de prédiction

L'ESPÉRANCE, N.¹, DUBÉ, M.¹, BEAULIEU, M.², COUSINEAU, M.-M.³, & ALAIN, M.¹ [QUÉBEC]

Auteurs

¹Département de psychologie – Université du Québec à Trois-Rivières

²Département de service social, secteur gérontologie – Université de Sherbrooke

³École de criminologie – Université de Montréal

Résumé

Les aînés seraient le groupe le plus inquiet d'être victime de crimes alors qu'ils représentent le groupe le moins à risque. Nombre de facteurs peuvent expliquer cette inquiétude; le genre, le milieu de vie, les expériences de victimisation antérieure, la perception du risque n'en sont que quelques-uns. Toutefois, peu d'études se sont intéressées aux facteurs psychologiques permettant de prévoir la présence d'insécurités chez les aînés. L'objectif de cet article est d'explorer ce qui permet de prédire la présence d'insécurités liées à la victimisation criminelle chez cette tranche de la population en portant attention à l'effet de certaines caractéristiques psychologiques. Les 387 participants, âgés de 60 à 98 ans ($M = 73,92$) ont répondu à la version française du Worry about victimisation (WAV) et à différentes mesures pour évaluer leurs caractéristiques sociodémographiques, des variables relatives à leur environnement, incluant le taux de criminalité de leur quartier, des variables personnelles (santé, soutien social, victimisation antérieure), leur perception du risque d'être victime d'un crime et leur niveau d'anxiété. Les résultats de la régression logistique hiérarchique montrent que le trait anxieux et la perception du risque agissent comme facteur de prédiction lorsque les effets des autres variables sont contrôlés.

Mots-clés : Aînés, insécurités, victimisation, peur du crime, anxiété, perception du risque

Abstract

The elderly would be the age group most worried about being a victim of crime, whereas they represent the group who is least at risk. A number of factors can explain these insecurities: gender, living environment, previous experiences of victimization and perceived risk, to name a few. However, few studies have demonstrated an interest in the psychological determinants capable of predicting the presence of these insecurities in aging individuals. Thus, the purpose of the present study is to explore what could lead to predict the presence of criminal victimization worries in this segment of the population by looking at the effect of certain psychological determinants. The 387 participants, from 60 to 98 years of age ($M = 73,92$), answered the French version of Worry About Victimization (WAV) and to various measures to assess their sociodemographic characteristics, variables relative to their environment, including the crime rate in their district, personal variables (health, social support, previous victimization), their perception of the risk of being a victim of crime, as well as their anxiety. The results of the hierarchical logistic regression show that trait anxiety and the perception of risk act as a predictive factor, controlling for the effects of all other variables.

Key words : Elderly, worries, victimization, fear of crime, anxiety, risk perception

Introduction

Au Canada, les aînés de plus de 65 ans sont le groupe d'âge le moins à risque d'être victime d'un crime avec violence (Statistique Canada, 2007), pourtant bien que seul 5 % des aînés expriment constamment de la peur, près d'une personne âgée sur deux (43 %) se montre occasionnellement préoccupée par le crime (Beaulieu, Leclerc, & Dubé, 2003). Plusieurs variables telles le genre, l'âge (Keane, 1992), le milieu de vie, la vulnérabilité physique et les expériences de victimisation antérieure (Lupton & Tulloch, 1999) pourraient contribuer à expliquer ce sentiment (Amerio & Roccato, 2005). Cependant, bien que plusieurs chercheurs aient tenté de préciser la définition de la peur du crime (Fattah & Sacco, 1989; Ferraro & LaGrange, 1987) et de déterminer les facteurs sociodémographiques (Acierno, Rheingold, Resnick, & Kilpatrick, 2004; Amerio & Roccato, 2005) et personnels (Ferguson & Mindel, 2007; Gabriel & Greve, 2003) pouvant l'expliquer, il n'y a pas de véritable consensus sur sa définition et sur les facteurs explicatifs (Lachance, 2008; Lachance, Beaulieu, Dubé, Cousineau, & Paris, 2010). Certains chercheurs ont tenté de modéliser le concept afin de mieux cerner les relations entre les dimensions impliquées dans la peur du crime (Ferraro, 1995; McCrea, Shyy, Western, & Stimson, 2005; Rader, May, & Goodrum, 2008). Ils ont ainsi fait ressortir comment différents facteurs influencent diversement les dimensions de la peur du crime. Selon ces modèles, les dimensions émotives et comportementales seraient déterminées par la façon dont un individu perçoit les événements (Ferraro, 1995; Tulloch, 2000). La perception du risque (dimension cognitive), telle qu'elle se manifeste chez les aînés, pourrait donc être un facteur contribuant à l'intensité de la peur du crime qu'ils rapportent. Toutefois, bien que l'on observe des symptômes de détresse psychologique tels que de l'anxiété, de la dépression et de l'isolement chez ceux rapportant avoir peur du crime (Acierno et

al., 2004; Beaulieu et al., 2003), ces facteurs psychologiques ont rarement été pris en compte dans les recherches sur la peur du crime chez les aînés (Beaulieu et al., 2003). L'objectif de cet article est de contribuer à cerner les facteurs permettant de prévoir la présence d'insécurités liées à la victimisation criminelle, plus communément nommées peur du crime, chez les aînés en incluant les aspects psychologiques.

Insécurités liées à la victimisation criminelle : définitions, conceptualisations et opérationnalisations

Depuis près de 40 ans, la définition du concept peur du crime fait l'objet de discussion. Selon la synthèse de Martel (1999) sur le sujet, au début, il était défini comme un niveau d'anxiété et d'inquiétude lié au fait d'être victime d'un crime (Sundeen & Mathieu, 1976), une réaction émotionnelle caractérisée par un sentiment de danger associé à la possibilité d'être victime d'un crime (Covington & Taylor, 1991; Ferraro & LaGrange, 1987; Garofalo, 1981; Skogan & Maxfield, 1981) ou comme le symptôme d'un malaise urbain ressenti chez les citoyens (Bernard, 1992; Garofalo & Laub, 1978).

Dans les années 1990, le concept a connu une avancée tant dans sa définition que dans la compréhension des facteurs pouvant contribuer à l'expliquer. Un consensus se dessine alors autour de la présence de trois dimensions : émotive, cognitive et comportementale (Fattah & Sacco, 1989; Ferraro, 1995; Rader, 2004). Toutefois, seuls Rader et al. (2008) ont tenté de les regrouper sous un concept général, référant plutôt à la menace de victimisation où la dimension émotive correspondrait à la peur du crime, la dimension cognitive référerait à la perception du risque et la dimension comportementale renverrait au comportement de protection et d'évitement. Au terme de leur étude, les auteurs concluent que la peur du crime est reliée de manière réciproque à la perception du

risque, aux comportements d'évitement et aux comportements de protection. Par contre, la perception du risque n'est en relation directe avec aucune composante comportementale, et les composantes comportementales n'ont aucune relation mutuelle (voir Figure 1).

Figure 1. Test empirique du modèle « Menace de victimisation » (Rader, May, & Goodrum, 2008, p. 497)

Il est donc possible d'observer que la peur du crime a été abordée sous l'angle d'une réaction émotive, de la perception du risque d'être victime d'un crime ou encore de comportements de protection et d'évitement. L'utilisation en alternance d'équivalents ou de synonymes pour parler de la peur du crime a non seulement rendu difficile la compréhension du phénomène, mais également son opérationnalisation. Pour ces raisons, Lachance (2008) a élaboré une clé de lecture qui offre quelques points de repère (voir Figure 2). Cette synthèse des définitions permet de comprendre que le concept de la peur du crime inclut de nombreux équivalents, mais prend également en compte plusieurs dimensions. La peur du crime devrait donc être considérée en termes d'insécurités liées à la victimisation criminelle intégrant un ensemble de réactions comprenant une évaluation cognitive, une réaction émotive et une réaction comportementale générées par le crime ou ses symboles associés. Toutefois, par respect pour l'idée des auteurs, les résultats et propos présentés dans l'article actuel le seront selon les termes utilisés par les auteurs.

Figure 2. Définition des concepts et équivalents/synonymes (Lachance, 2008, p. 8)

Les insécurités liées à la victimisation criminelle ou peur du crime se révèlent, par conséquent, aussi difficiles à mesurer qu'à définir. En effet, au fil des ans, des mesures globales, des mesures spécifiques et des mesures propres à

chaque dimension ont été utilisées et critiquées par les auteurs. Un bref retour sur l'historique de l'opérationnalisation du phénomène permettra de mieux comprendre les raisons justifiant les résultats équivoques obtenus à travers les quatre dernières décennies.

Les mesures globales soulèvent de nombreuses interrogations se rapportant à la formulation des questions, la terminologie utilisée, la dimension visée dans le concept et la dimension temporelle (Fattah, 1993; Ferraro & LaGrange, 1987; Garofalo, 1979; Gabriel & Greve, 2003; Taylor & Covington, 1993). De plus, leur nature générale impliquerait une tâche mentale difficile pour le répondant, en conséquence, un seul aspect du construit risque d'être considéré (Gabriel & Greve, 2003). Elle implique plus particulièrement une imprécision à l'égard des moments où les individus pourraient être inquiets (jour, soir, actuellement), des lieux (dans le quartier, à quelques coins de rue) ou encore de la dimension émotive ou cognitive à laquelle la personne se réfère pour parler de la peur du crime.

Pour contrer ces imprécisions, des mesures spécifiques et propres à chaque dimension de la peur du crime ont été proposées. À cet égard, pour chaque dimension considérée, il est recommandé d'utiliser des mesures à items multiples plutôt qu'à items simples (Ferraro & LaGrange, 1987), de se référer de façon concrète à des événements criminels contre la personne et contre les biens (Farrall, Bannister, Ditton, & Gilchrist, 1997; Ferraro & LaGrange, 1987) et de tenir compte de la dimension géographique et temporelle, en précisant un endroit dans les alentours où l'individu pourrait se sentir inquiet le jour et le soir (Farrall et al., 1997).

Malgré ces stratégies, une confusion persiste quant à la dimension mesurée et la mesure utilisée. En effet, certains chercheurs utilisent des mesures se rapportant à la dimension cognitive pour parler de la dimension émotive du concept

de la peur du crime (Ferraro & LaGrange, 1987). Afin de clarifier ces ambiguïtés, Gabriel et Greve (2003) proposent une synthèse des types de mesure en fonction des dimensions concernées en tenant compte des recommandations de différents auteurs (voir Tableau 1). Leur tableau synthèse permet de comprendre que les questions utilisées pour mesurer la dimension émotive doivent renvoyer à une émotion alors que celles utilisées pour évaluer la dimension cognitive doivent référer à la probabilité d'être victime d'un crime.

Les études antérieures ont pointé de nombreux facteurs susceptibles de contribuer à moduler la peur du crime. Parmi les facteurs sociodémographiques, les résultats liés à l'effet de l'âge sont mitigés. Selon des études plus anciennes, les personnes âgées vivraient une plus grande peur du crime comparativement à d'autres groupes d'âge (Clemente & Kleiman, 1977; Garofalo, 1979; Maxfield, 1984; Warr, 1984). Toutefois, les études plus récentes ne montrent aucune relation entre l'âge et la peur du crime (Ferraro, 1995; Ferraro & LaGrange, 1992; LaGrange, Ferraro, & Supancic, 1992; Stafford, Chandola, & Marmot, 2007). Des différences méthodologiques pourraient expliquer ces résultats équivoques.

Le genre, pour sa part, serait très influent : les femmes tendraient à être plus inquiètes que les hommes (Acierno et al., 2004; Fetchenhauer & Buunk, 2005). Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer ces résultats. L'éducation et les rôles sociaux favoriseraient la passivité, l'évitement et l'expression des émotions chez les filles, mais la prise de risque, faire face à l'adversité et l'expression de la masculinité chez les garçons (Agnew, 1985; Hale, 1996; Smith & Torstensson, 1997). Les femmes, se percevant plus vulnérables physiquement, seraient moins capables de se défendre en cas de victimisation (Hale, 1996; Lee, 1982) et anticiperaient plus de risque et plus de conséquences graves à la

suite d'un crime (Fetchenhauer & Buunk, 2005). La peur du viol, toile de fond de la peur du crime chez les femmes, expliquerait la prévalence plus élevée de la peur du crime chez les jeunes femmes comparativement aux plus âgées (Mesch, 2000). Les femmes seraient également inquiètes que leurs enfants ou un autre membre de la famille soient victimes d'un crime; les hommes, en général, présenteraient aussi une peur altruiste, mais à l'égard de leur conjointe (Mesch, 2000; Snedker, 2006). Cependant, ils deviendraient de plus en plus à risque de ressentir une peur du crime en vieillissant (Beaulieu, Dubé, Bergeron, & Cousineau, 2007).

La valeur de prédiction attribuée au revenu dépend du type de peur mesuré, du moins, dans la population générale. Les personnes à faible revenu rapportent une plus grande peur du crime contre la personne (Acierno et al., 2004) et plus de peur diffuse (Keane, 1992), alors que les mieux nantis présenteraient plus de peur concrète (Keane, 1992). Par contre, selon Shield, King, Fulks et Fallon (2002), le revenu ne serait pas un facteur prédisant la peur du crime. Les gens de faible niveau de scolarité manifesteraient plus peur du crime que les gens instruits (Golant, 1984; Hale 1996; Mesch, 2000), tout comme les gens vivant seuls ou sans conjoint (Mesch, 2000).

Plusieurs facteurs environnementaux influenceraient aussi la peur du crime. Le type de région et le taux de criminalité n'apparaissent pas être les facteurs les plus influents et les résultats sont quelque peu équivoques. Pour Hraba, Lorenz et Radloff (2002), les résidents des régions urbaines ont plus peur du crime et perçoivent plus de risque que les résidents des régions rurales. Mais pour Wurff, Staalduin et Stringer (2001), le genre, l'âge et le fait qu'une personne se perçoive attrayante comme victime potentielle sont davantage en relation avec la peur du crime que le type de région. L'impact de la présence ou non d'incivilités sociales et physiques dans le

quartier aurait par ailleurs un effet plus important sur la peur du crime que le taux de criminalité proprement dit (Forde, 1993). Les incivilités prédiraient toutefois mieux la peur du crime contre la propriété que contre la personne (LaGrange et al., 1992). De fait, la taille de la communauté (Moeller, 1989), le vandalisme et la propreté des lieux (McCrea et al., 2005), la perception de problèmes liés aux drogues et aux phénomènes de gangs (Crank, Giacomazzi, & Heck, 2003) et la perception d'un milieu de vie à haut risque de victimisation (Hennen & Knudten, 2001; Mesch, 2000) feraient fluctuer la peur du crime. La notion de perception des incivilités est donc très importante dans le phénomène des insécurités liées à la victimisation criminelle.

Certains facteurs personnels, autres que sociodémographiques, contribuent aussi à la peur du crime. Ils peuvent être abordés sous l'angle des ressources disponibles telles que la santé, l'assistance du voisinage ou le soutien social, la confiance en soi ou le sentiment de compétence dans l'adversité (Ferguson & Mindel, 2007; Ferraro, 1995), ou sous l'angle de la vulnérabilité psychologique, physique et financière, ou encore, de l'environnement social et physique de l'individu (Hale, 1996; Hale, Pack, & Salked, 1994; Lupton & Tulloch, 1999). Les expériences de victimisation antérieure, directe ou indirecte, peuvent également être incluses dans les facteurs personnels (Norris & Kaniasty, 1994; Reese, 2009). Ces derniers, lorsque défaillants, contribueraient à alimenter la peur du crime. Par ailleurs, bien que plusieurs études aient abordé les facteurs personnels en lien avec la peur du crime, peu les ont abordés selon une perspective psychologique (mesure de détresse psychologique, d'anxiété et de traits anxieux), et ce, de façon empirique (Beaulieu et al., 2003; Stafford et al., 2007; Vitelli & Endler, 1993). Pourtant, des études ont montré que chez les adultes âgés de moins de 55 ans, une peur du crime élevée serait associée à un niveau de détresse psychologique ou d'anxiété élevé (Hraba et

al., 2002; Stafford et al., 2007; Vitelli & Endler, 1993). Toutefois, cette anxiété n'agirait pas comme facteur prédisant la peur du crime (Vitelli & Endler, 1993). Chez les aînés, Beaulieu et al. (2003) observent une relation entre la présence de détresse psychologique, entre autres l'anxiété, et un niveau élevé de peur du crime.

Figure 3. Développement de la tendance à avoir peur du crime selon des dispositions personnelles et des expériences d'épisode de peur du crime (Gabriel & Greve, 2003, p. 603)

Dans une perspective psychologique, Gabriel et Greve (2003) présentent une théorie dans laquelle ils font la distinction entre le trait de personnalité et l'état affectif. La peur du crime comme trait décrit une tendance à ressentir la peur du crime alors que la peur du crime comme état (épisode de peur du crime) réfère à une inquiétude ressentie dans une situation particulière comme marcher seul le soir. Pour Gabriel et Greve (2003), la peur du crime serait un phénomène en spirale (voir Figure 3). Une situation peut entraîner un épisode de peur du crime alors que l'histoire et les caractéristiques personnelles de l'individu peuvent maintenir, augmenter ou diminuer le niveau de peur du crime. Ce modèle reflète donc un mouvement variant dans le temps et en intensité, selon l'individu.

De nombreux facteurs d'ordre sociodémographique, environnemental, personnel et psychologique peuvent donc influencer sur les insécurités liées à la victimisation criminelle ou sur la peur du crime. Cependant, la recension documentaire révèle, à notre connaissance, une seule étude incluant les facteurs psychologiques, et plus particulièrement le trait anxieux, et celle-ci porte sur une population adulte en général (Vitelli & Endler, 1993). Or, au Québec, la prévalence d'un état anxieux cliniquement significatif serait de 5,6 % parmi la population âgée (Préville et al., 2008), laissant supposer un niveau d'anxiété assez

important chez bon nombre d'aînés. Une étude exploratoire sur la relation entre le trait anxieux et les insécurités liées à la victimisation criminelle chez les aînés pourrait apporter un certain éclairage sur des pistes d'intervention auprès de cette tranche de la population.

Objectif

L'objectif poursuivi ici est de connaître les facteurs permettant de prédire la présence d'insécurités liées à la victimisation criminelle chez les personnes de 60 ans et plus dans la population francophone au Québec. Les variables suivantes, identifiées comme importantes dans la documentation, seront prises en compte: les variables sociodémographiques (âge, genre, scolarité, état matrimonial, revenu), les variables environnementales (ville de résidence, taux de criminalité du quartier, type d'habitation), les variables personnelles (perception de la santé et du soutien social, les expériences de victimisation antérieures) et, enfin, les variables psychologiques (perception du risque et niveau de traits anxieux). Une attention particulière sera portée aux aspects psychologiques.

Méthode

Participants

Les participants ($N = 387$), constitués à 50,9 % de femmes et 49,1 % d'hommes âgés de 60 à 98 ans ($M = 73,92$, $ET = 8,17$), vivent majoritairement en couple (53 %), sont assez scolarisés ($M = 12,02$ ans, $ET = 4,44$), et considèrent leur situation financière de bonne à très bonne (77,4%). Parmi les participants, 49,6 % vivent dans des villes de taille moyenne, 50,4 % vivent dans une métropole et 88,1 % vivent à domicile (48,1% sont propriétaire) alors que 11,9 % vivent dans une résidence pour personnes autonomes. Les critères d'inclusion sont les suivants : être francophone, âgé de 60 ans ou plus, vivre à domicile ou en résidence pour personnes autonomes à Trois-Rivières,

Sherbrooke ou Montréal, être capable de répondre seul à un questionnaire et obtenir un score de 17 et plus sur 22 à la version téléphonique du *Mini-Mental State Examination* (Roccaforte, Burke, Bayer, & Wengel, 1992).

Déroulement

L'expérimentation a eu lieu, sur une base volontaire, entre mai 2005 et juillet 2006. Le recrutement a été effectué par appels téléphoniques auprès d'individus ayant participé à deux études antérieures : l'*Étude longitudinale québécoise sur le vieillissement* (ELQUEV) et l'étude sur le programme *Gestion des buts personnels* dont les dernières vagues de collecte de données remontent respectivement à 2001 et 2003. Ces personnes avaient alors accepté d'être rappelées pour d'autres études. D'autres stratégies telles que la sollicitation par le biais d'organismes communautaires, de résidences pour personnes âgées autonomes, la publication d'annonces dans les journaux, la radio, la télévision et l'internet ont également été utilisées. Au terme du processus de recrutement, parmi les 576 personnes contactées directement par téléphone ou en personne, 57 ont refusé et 14 n'ont pas réussi l'épreuve du MMSE. Parmi les 505 questionnaires envoyés par la poste; 83 n'ont pas été retournés et 35 n'ont pu être retenus, car ils étaient trop incomplets. L'échantillon final est donc composé des 387 personnes ayant rempli et retourné le questionnaire tel que demandé.

La collecte de données s'est déroulée comme suit: 1) sollicitation téléphonique ou en personne; 2) administration du *Mini-Mental State Examination* par téléphone; 3) si le participant obtient un score de 17 et plus sur 22 au MMSE, envoi du questionnaire par la poste; 4) au retour du questionnaire, vérification des réponses; 5) en cas de réponses manquantes, suivi téléphonique auprès des participants dans le but de le compléter; 6) en cas de non retour du

questionnaire en deçà de deux semaines, relance du participant. Enfin, pour éviter tout biais associé à des événements sociaux, le recrutement des trois villes s'est effectué au cours de la même période.

Instruments de mesure

La version française du *Worry about Victimisation* (WAV), élaborée et validée par Williams, McShane et Akers (2000) a été retenue pour mesurer les insécurités liées à la victimisation criminelle et la perception du risque. Cet instrument respecte en grande partie les recommandations de Gabriel et Greve (2003) mentionnées plus haut. Ses 67 items sont répartis en neuf sous-échelles de différents types (catégoriel, continu, à item unique ou à item multiple). L'analyse factorielle présente une solution à trois facteurs. Le premier facteur, *Centré sur la peur du crime*, aborde les aspects inquiétude, préoccupation ou perception face au crime. Le deuxième facteur, *Les inquiétudes générales au sujet de la sécurité*, aborde les inquiétudes liées au fait de marcher à l'extérieur le jour et le soir. Le troisième facteur, *Les précautions pour se prémunir des crimes contre la personne et contre les biens*, regroupe les échelles portant sur ce thème. La version française du WAV, validée au Québec auprès d'une population francophone de 60 ans et plus, présente également une solution à trois facteurs à peu près similaire (Bergeron, Beaulieu, Dubé, & Cousineau, 2010). La mesure de la dimension émotive, *Les insécurités liées à la victimisation criminelle*, a été réalisée à l'aide de l'échelle *Inquiétude générale de marcher*. Elle comporte 12 items se rapportant aux inquiétudes liées au fait de marcher seul ou accompagné à l'extérieur dans le quartier, aux inquiétudes liées au fait de rester seul à la maison et aux inquiétudes liées au fait de prendre les transports en commun, le jour et le soir. Ces inquiétudes sont évaluées sur une échelle à trois niveaux (0 = non, 1 = parfois, 2 = oui). Les résultats ont été dichotomisés afin de former deux groupes, soit 0 = aucune insécurité et 1 = présence d'insécurité.

Lorsque l'on tient compte des recommandations de Lachance (2008) et Gabriel et Greve (2003), une seule échelle du WAV mesure véritablement la dimension cognitive associée à *La perception du risque*. Il s'agit de l'échelle à question unique *Perception du risque de victimisation* dont la réponse est graduée en 11 points (0 = ne serai pas, 10 = serai certainement – victime d'un crime). Elle évalue la perception de l'individu de son risque d'être victime d'un crime dans la prochaine année.

En plus des variables sociodémographiques, plusieurs autres variables indépendantes ont été prises en compte. Les taux de criminalité par quartier ou arrondissement ont été classés en cinq catégories, de très faible à très fort, selon les données recueillies par région. Ils sont donc comparés au taux de criminalité de la ville et non au taux provincial. Pour obtenir ces classements, trois sources d'informations ont été utilisées : Le programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) et le Site de Statistique Canada : www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/3302-fra.htm.

L'état de santé a été évalué à l'aide de la section *Santé physique* du *Multifunctional Assessment Questionnaire* (MFAQ) (Blazer, Burton, Cleveland, Damon, Dellinger, Erickson et al., 1978), partie *Maladies actuelles et empêchements*, dans sa version française traduite et validée par Lefrançois, Leclerc et Poulin (1995). Le niveau d'empêchement causé par la maladie a été retenu (pas du tout, un peu ou énormément). La stabilité temporelle de la version française de la section *Santé physique* serait acceptable (coefficients Kappa pondérés de 0,43 à 0,85) pour trois juges sur quatre, et la fiabilité inter-juge (cohérence) ne révèle aucune différence significative entre les juges (test de Wilcoxon) (Lefrançois et al., 1995).

Les dimensions du soutien social ont été évaluées à l'aide de la section

Ressources sociales du *Multifunctional Assessment Questionnaire* (MFAQ) (Blazer et al., 1978), version française de Montplaisir et Tremblay (1986). L'ensemble des questions permet de mesurer la disponibilité, l'utilisation et la satisfaction du soutien social. Enfin, la version anglaise originale, seule version à avoir fait l'objet d'une validation, présente une bonne fidélité interjuge (alpha de Cronbach = 0,82) (Fillenbaum & Smyer, 1980).

Les expériences de victimisation antérieure ont été identifiées à l'aide d'une liste de 20 types de crimes contre la personne ou contre les biens. Cette liste a été élaborée à partir de celle de Brillon, Louis-Guérin, Lamarche et l'équipe de recherche du Solliciteur Général (1984) dans le cadre d'une étude sur *Les attitudes du public canadien envers les politiques criminelles*. Il s'agissait, pour le répondant, d'indiquer si lui, ou un membre de sa famille, aurait déjà été victime de l'un ou l'autre de ces crimes au cours de leur vie.

L'*Inventaire d'anxiété situationnelle et de trait* (Spielberger, 1983) a été retenu pour mesurer le trait anxieux. La sous-échelle anxiété de trait comporte 20 items et évalue comment les gens se sentent en général. Un score élevé à cette échelle indique un niveau d'anxiété élevé. La corrélation entre la version anglaise et la version française est de 0,82, $p < 0,005$. La version française présente une stabilité temporelle de 0,94, $p < 0,001$ (Gauthier & Bouchard, 1993). Sa consistance interne a été vérifiée de deux façons : 1) les coefficients de corrélation de l'item avec l'ensemble de l'échelle varient de 0,41 à 0,64; 2) les coefficients alpha de Cronbach sont de 0,90 pour les hommes et les femmes.

La présence de déficits cognitifs a été vérifiée à l'aide du *Mini-Mental State Examination*, version téléphonique abrégée (Roccaforte et al., 1992). Ce test comporte 18 questions. Une note minimale de 17 sur 22 est nécessaire pour l'inclusion dans

l'étude. Dans la version anglaise, les scores obtenus aux versions téléphonique et en face en face sont corrélés ($r = 0,85$, $p < 0,001$). Les limites de la version téléphonique sont l'influence de son mode d'administration (la qualité du son et les troubles d'audition) et l'absence de données sur sa fidélité test-retest.

Analyses

Afin de dresser un portrait juste des participants, des analyses descriptives permettront de comprendre les résultats obtenus. Une régression logistique de type hiérarchique permettra, pour sa part, de connaître les variables qui agissent comme facteurs prédisant les insécurités liées à la victimisation criminelle. Les analyses ont été effectuées à l'aide de la version 17 de SPSS.

Résultats

Une majorité de participants (56,3 %) affirment éprouver des insécurités liées à la victimisation criminelle. Pour tenter de cerner les facteurs permettant de prévoir ces insécurités, plusieurs variables ont été prises en considération. Les variables environnementales soit le taux de criminalité contre la personne, contre les biens et autres varient de très faible à très fort selon les quartiers. Toutefois, pour les trois catégories de crime, respectivement 44,9 %, 39,4 % et 66,2 % des participants vivent dans des environnements où le taux de criminalité est moyen.

Pour les variables personnelles, les résultats montrent que la majorité des participants à l'étude (53,2 %) ne présentent aucun empêchement lié à des problèmes de santé. Plus de 98 % des participants disposent (ont au moins une personne susceptible d'apporter un support émotif ou instrumental), utilisent (visitent ou parlent au téléphone au moins une fois par semaine avec des parents ou amis) et se disent satisfaits du soutien social reçu de l'entourage (fréquence des contacts avec

l'entourage). Moins de 22 % ont été victime d'au moins un acte criminel contre la personne alors que 54,3% ont été victime d'au moins un acte criminel contre leurs biens et 5,4 % ont été victime d'un crime autre au moins une fois dans leur vie.

Les moyennes obtenues sont de 1,39/10 (ÉT = 1,82) pour la perception du risque et de 31,47/80 (ÉT = 8,63) pour le trait anxieux. Ces résultats montrent que les participants à l'étude perçoivent peu de risque d'être victime d'un crime dans la prochaine année et que, de façon générale, sont peu anxieux.

Avant de procéder à la régression logistique de type hiérarchique, une analyse des corrélations entre les variables indépendantes a été effectuée. Les coefficients de corrélation varient entre 0,002 et 0,62. Bien que plusieurs corrélations soient significatives, ces dernières sont suffisamment faibles pour considérer les variables comme des concepts indépendants. Il sera donc permis de les inclure dans la régression (voir Tableau 2).

L'ensemble du modèle de régression permet de classer adéquatement 73,9 % des participants dans chacun des deux groupes, vivant ou non de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Les résultats montrent également qu'à chaque étape de la régression, l'ajout des variables contribue significativement à la prédiction des insécurités liées à la victimisation criminelle ; bloc 1, variables sociodémographiques $X^2(5, N = 387) = 59,44, p < 0,001$; bloc 2, variables liées à l'environnement $X^2(5, N = 387) = 12,84, p < 0,05$; bloc 3, variables personnelles $X^2(7, N = 387) = 19,31, p < 0,01$; bloc 4, variable liée à la dimension cognitive, la perception du risque $X^2(1, N = 387) = 5,15, p < 0,05$; et bloc 5, le trait anxieux $X^2(8, N = 387) = 16,15, p < 0,05$.

Les résultats de la régression logistique de type hiérarchique (voir Tableau

2) montrent que le trait anxieux et la perception du risque agissent comme variables prédisant les insécurités liées à la victimisation criminelle lorsque l'effet de toutes les autres variables est contrôlé. Ainsi, plus une personne présente des traits anxieux ou perçoit un risque d'être victime d'un crime dans la prochaine année, plus elle ressent de l'insécurité.

L'âge, le genre, l'état matrimonial, la ville de résidence, l'état de la santé et la disponibilité du soutien social sont également déterminant dans la prédiction des insécurités liées à la victimisation criminelle, lorsque toutes les autres variables sont contrôlées. L'examen des ratios de cotes (*Odd Ratio*) montre que les personnes dans la tranche d'âge de 60 à 79 ans ont deux fois et demie plus de probabilité d'éprouver de l'insécurité que les personnes de 80 ans et plus alors que les femmes ont au-delà de trois fois et demie plus de probabilité que les hommes d'éprouver de l'insécurité. Le fait d'être célibataire ou de vivre seul, d'éprouver des empêchements à cause de certaines maladies et la disponibilité d'un soutien social contribuent également à augmenter la probabilité de vivre cette insécurité, tandis que vivre dans une ville de taille moyenne, comme Trois-Rivières et Sherbrooke, plutôt que dans une grande ville comme Montréal, la métropole, diminue cette probabilité.

Les résultats de cette régression montrent qu'au-delà des variables sociodémographiques, environnementales et personnelles, les caractéristiques psychologiques, constituées ici de la perception du risque et de la présence de traits anxieux, contribuent de façon significative à l'explication des insécurités liées à la victimisation criminelle.

Discussion

L'objectif de cette étude était de connaître les variables permettant de prévoir la présence des insécurités liées à la victimisation criminelle chez les personnes de 60 ans et plus, en portant une attention

particulière à l'effet de la dimension psychologique, représentée par la perception du risque et le trait anxieux.

Bien que les participants à l'étude présentent peu de traits anxieux ($M = 31,47$, $ÉT = 8,63$), ceux-ci étant moins prononcés que dans la population générale des personnes âgées (Gauthier & Bouchard, 1993), les résultats montrent que le trait anxieux contribue de façon significative à expliquer les insécurités liées à la victimisation criminelle. Le modèle de Gabriel et Greve (2003) le laissait d'ailleurs entrevoir chez une population plus jeune. En plus, une certaine association entre la détresse psychologique ou une anxiété élevée avait été observée antérieurement (Hraba et al., 2002; Stafford et al., 2007), sans toutefois que ces caractéristiques personnelles prédisent la peur du crime (Vitelli & Endler, 1993). Chez les aînés, le fait de présenter un niveau d'anxiété plus important de façon continue (trait anxieux) augmenterait pour eux le risque de vivre de l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Quant à la perception du risque, en conformité à ce qui était attendu, elle agit de façon significative à l'égard de la prédiction des insécurités (Ferraro, 1995; LaGrange et al., 1992; McCrea et al., 2005; Tulloch, 2000; Winkel, 1998). En fait, la façon dont la personne interprète les informations serait tributaire de sa personnalité, en d'autres mots, de ses schémas mentaux inconscients (Cottraux, 2004). Plusieurs traits de personnalité portent donc les individus à développer des cognitions négatives telles la perception du risque d'être victime d'un crime dans la prochaine année. Bien que nos résultats ne puissent le confirmer, selon les théories cognitives (Cottraux, 2004), présenter des traits anxieux sous forme de certains schémas cognitifs inconscients serait plus déterminant que d'avoir développé des cognitions négatives au sujet de la perception du risque, pour prédire les insécurités liées à la victimisation criminelle. Le trait anxieux disposerait l'individu à

développer des cognitions négatives au sujet de la perception du risque, l'amenant à ressentir une émotion négative, ici l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

En regard de l'âge, les plus jeunes parmi les aînés de la présente étude (60-69 ans) sont plus inquiets que les plus âgés (80 ans et plus). Ce résultat surprenant à première vue pourrait s'expliquer par le type d'activités et le lieu de résidence de ces deux populations. En effet, dans l'échantillon, 58,7 % ($n = 27/46$) des personnes vivant en résidence pour personnes autonomes sont âgées de 80 ans et plus. Ainsi, près du quart (22,1 %, $n = 27/122$) des personnes de 80 ans et plus se retrouvent dans un environnement encadré où des activités sociales sont organisées à même l'établissement. Elles ne sont donc pas exposées aux mêmes risques que les plus jeunes. La majorité de ces derniers, plus actifs, vivant à domicile dans des environnements moins protégés, seraient plus confrontés au risque d'être victime d'un crime.

Comme dans la très grande majorité des études menées auprès des populations adultes (Acierno et al., 2004; Fetchenhauer & Buunk, 2005, entre autres), le genre contribue de façon importante à prédire la probabilité de vivre ce type d'insécurité; les femmes âgées présentant un risque beaucoup plus élevé de ressentir cette émotion. Être célibataire (vivre seul) (Mesch, 2000) et éprouver de la difficulté à mener ses activités habituelles à cause de certaines maladies (empêchements) (Ferguson & Mindel, 2007; Ferraro, 1995; Stafford et al., 2007) contribuent à augmenter la probabilité de l'insécurité, comme d'autres études le suggèrent. Cependant, la majorité des participants à cette étude (53,2 %), bien que relativement âgés et rapportant plusieurs maladies ($M = 3,43$, $ÉT = 2,34$), considèrent ne pas être limités par ces dernières. On peut donc penser qu'ils se perçoivent comme étant peu vulnérables. Une population de personnes âgées aux prises avec des

incapacités plus importantes pourrait présenter un tableau fort différent en regard de l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Les résultats mettent également en lumière l'incidence de vivre dans la métropole sur le sentiment d'insécurité. Les Montréalais perçoivent plus de risque d'être victime d'un crime que les habitants des villes de taille moyenne que sont Trois-Rivières et Sherbrooke. Leur perception n'est par ailleurs pas farfelue puisqu'on trouve effectivement des taux de criminalité plus élevés dans les grandes régions urbaines du Québec (Statistique Canada, 2007). La taille de la ville (Moeller, 1989) ou encore la perception d'un milieu à haut risque de victimisation (Hennen & Knudten, 2001) pourraient contribuer à expliquer cette différence. Les participants à l'étude évalueraient donc adéquatement la criminalité dans leur milieu de vie.

Quant au soutien social, le résultat apparaît surprenant. Selon les résultats actuels, le recours aux personnes de son entourage et la satisfaction en regard de ces contacts ne contribueraient pas à expliquer les insécurités. Mais, un grand nombre de personnes disponibles susceptible d'apporter un support émotif ou instrumental dans l'entourage contribuerait à la présence d'insécurités liées à la victimisation criminelle. Les résultats de Franklin, Franklin et Fearn (2008) suggéraient l'inverse alors que Ferguson et Mindel (2007) n'observaient pas d'effet pour le soutien social. Approfondir la nature (qualité, rôle) de la relation avec l'entourage apporterait certainement un meilleur éclairage sur l'apport de ce facteur dans l'insécurité chez les personnes âgées.

Enfin, contrairement aux résultats observés dans d'autres études, la perception des finances (Garofalo, 1981; Taylor et Hale, 1986; dans Shafer, Huebner, & Bynum, 2006; Hraba et al., 2002) et les expériences de victimisation antérieures (Norris & Kaniasty, 1994; Reese, 2009) ne

permettraient pas de prédire les insécurités liées à la victimisation criminelle chez les aînés. Or, la grande majorité des participants ont une perception positive de leurs finances (74,4 %). Il n'y aurait donc pas de vulnérabilité induite par ce facteur. L'absence de relation avec la victimisation antérieure est plus surprenante. Le quart des participants (23 %) rapportent avoir été victime d'un crime, plusieurs d'entre eux précisant même avoir été victime de plus de deux crimes dans le passé. Le seul fait d'avoir été victime d'un crime dans les années antérieures ne constituerait donc pas un facteur aggravant la probabilité de vivre de l'insécurité. Le type de crime et sa récurrence pourraient peut-être par contre moduler cet effet (Gray & Acierno, 2002; Norris & Kaniasty, 1994). Finalement, l'absence d'effet du taux de criminalité dans le quartier corrobore pour sa part les résultats d'études antérieures (Forde, 1993; Pain, 1997; Reese, 2009).

Ces résultats soulèvent certaines questions. Comment comprendre le fait que 56,3% des gens de plus de 60 ans présentent des insécurités liées à la victimisation criminelle ? Cette importante proportion justifie la nécessité de se questionner sur la façon d'aborder ces insécurités. Dans la présente étude, celles-ci sont liées à une situation pouvant potentiellement affecter la sécurité d'un individu à certains moments de la journée (le jour, le soir) ou dans des endroits précis (à l'intérieur, à l'extérieur, à quelques pas de la maison). Toute situation où une personne perçoit un risque potentiel pour sa sécurité peut soulever une inquiétude ou un sentiment d'insécurité lié à la victimisation criminelle. L'anxiété et l'interprétation que les individus se font de la situation (perception du risque) augmenteraient cette insécurité chez les aînés de la présente étude. Les interventions propices à la diminuer chez les personnes âgées devraient donc cibler ces caractéristiques en visant à rassurer les personnes au plan émotif et à défaire les interprétations négatives au plan cognitif. D'ailleurs, les

plus âgés parmi nos participants seraient moins à risque de vivre cette insécurité. N'est-ce pas parce qu'ils sont plus nombreux à vivre dans des environnements protégés? Ainsi, ils auraient trouvé comment diminuer leur anxiété et changer leur interprétation de situations potentiellement insécurisantes en changeant d'environnement, pour un milieu considéré comme moins à risque. Pour les aînés de moins de 80 ans, serait-il possible de développer des interventions menant à ce même processus sans toutefois qu'ils aient à se réunir dans des endroits exclusivement réservés aux personnes de leur âge?

Comme dans la majorité des études sur des populations adultes, le genre ressort aussi comme variable agissant de façon significative dans la prédiction des insécurités liées à la victimisation criminelle. Au-delà des hypothèses déjà émises sur la vulnérabilité physique des femmes, les conséquences possibles d'une victimisation (Fetchenhauer & Buunk, 2005) ou encore sur l'éducation des femmes et l'expression des émotions (Agnew, 1985; Hale, 1996; Smith & Torstensson, 1997), n'y aurait-il pas d'autres façons d'aborder cet écart? Les femmes ont plus peur. Est-ce une difficulté ou un facteur de protection? Serait-il possible que l'éducation des filles implique, inconsciemment, de leur enseigner à anticiper le danger, à être attentives à certaines situations où il y a risque de dangers potentiels tels que le risque d'agression ou de viol? Il pourrait être pertinent de se questionner sur la possibilité que des impacts positifs puissent être associés à ces insécurités, en agissant à titre de facteur de protection chez les femmes, quel que soit leur âge.

Limites de l'étude

L'absence de certaines relations, telles que l'effet du taux de criminalité et des expériences de victimisation antérieure sur les insécurités liées à la victimisation criminelle pourrait s'expliquer en partie par les caractéristiques de l'échantillon. Les

résultats ont montré que les participants à l'étude, en relative bonne santé physique, étaient peu enclins à craindre d'être victime d'un crime. Il est possible aussi que dans les villes, les secteurs présentant des taux de criminalité critiques aient été sous représentés. Cependant, compte tenu de l'effet significatif de la perception du risque, nous pouvons faire l'hypothèse que ce n'est pas tant le taux de criminalité qui influence les insécurités, que la façon dont chaque individu perçoit et interprète cette information, en regard de sa situation personnelle.

Des mesures concernant la perception de l'environnement prenant en compte les incivilités physiques, sociales ou la cohésion du quartier auraient pu venir influencer le niveau des insécurités liées à la victimisation criminelle et donc fournir des explications supplémentaires quant à la perception du risque d'être victime d'un crime.

Conclusion

L'objectif de la présente étude était de connaître les variables permettant de prévoir les insécurités liées à la victimisation criminelle chez les aînés. Au terme de cette étude, il ressort que 56,3 % des aînés impliqués dans le projet affirment vivre de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Cette étude, avant tout exploratoire, fait bien ressortir l'importance des variables sociodémographiques, mais aussi des variables psychologiques telles que la perception du risque et le trait anxieux pour expliquer les insécurités liées à la victimisation criminelle chez cette tranche de la population. Les femmes, les personnes se percevant à risque d'être victime d'un crime et celles présentant des traits anxieux rapportent davantage vivre cette émotion. Les résultats de cette étude confirment donc l'importance de porter une attention particulière aux femmes, mais également aux hommes isolés et aux personnes plus vulnérables, par exemple celles qui mentionnent éprouver des

empêchements dans la réalisation de leurs activités quotidiennes en raison de leur état de santé et plus particulièrement chez les personnes qui désirent demeurer dans leur maison ou leur logement. Quant aux stratégies à mettre en place pour intervenir chez les personnes qui se perçoivent à risque d'être victime d'un crime ou qui présentent des traits anxieux, celles-ci devraient viser à diminuer leurs pensées négatives face à leur perception du risque ainsi qu'à leur faire prendre conscience du fait que leur propension à être anxieux les amène à vivre plus d'insécurité. Par exemple, mieux cerner les raisons faisant en sorte qu'elles se sentent peu en sécurité ou encore, les raisons qui expliquent une préoccupation parfois trop importante de situations quotidiennes.

Dans les études ultérieures, il serait donc approprié de s'intéresser davantage aux aînés aux prises avec des traits anxieux ou avec d'autres caractéristiques psychologiques afin de mieux comprendre comment ces insécurités font sens pour eux et la façon dont leur quotidien est teinté par cette condition psychologique. Enfin, il serait également pertinent de mieux connaître les caractéristiques et le rôle de la disponibilité du soutien social dans la présence des insécurités.

Références

- Acierno, R., Rheingold, A. A., Resnick, H. S., & Kilpatrick, D. G. (2004). Predictors of fear of crime in older adults. *Journal of Anxiety Disorders, 18*(3), 385-396.
- Agnew, R. S. (1985). Neutralising the impact of crime. *Criminal Justice and Behaviour, 2*(2), 221-239.
- Amerio, P., & Roccato, M. (2005). A predictive model for psychological reactions to crime in Italy: An analysis of fear of crime and concern about crime as a social problem. *Journal of Community and Applied Social Psychology, 15*, 17-28.
- Beaulieu, M., Dubé, M., Bergeron, C., & Cousineau, M. M. (2007). Are elderly men worried about crime? *Journal of Aging Studies, 21*, 336-346.
- Beaulieu, M., Leclerc, N., & Dubé, M. (2003). Fear of crime among the elderly: An analysis of mental health issues. *Journal of Gerontological Social Work, 40*(4), 121-138.
- Bergeron, C., Beaulieu, M., Dubé, M., & Cousineau, M. M. (2010). Validation du Worry about Victimization auprès d'une population âgée francophone du Québec. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, 63*, 155-176.
- Bernard, Y. (1992). North American and European research on fear of crime. *Applied Psychology: An International Review, 41*(1), 65-75.
- Blazer, D., Burton, M. B., Cleveland, W. P., Damon, W. W., Dellinger, D. C., Erickson, D. G. et al. (1978). *Multidimensional functional assessment: The OARS methodology, a manual* (2nd ed.). Durham, NC : The Duke University Center for the Study of Aging and Human Development.
- Brillon, Y., Louis-Guérin, C., & Lamarche, M. C. (1984). Les attitudes du public Canadien envers les politiques criminelles. Les cahiers de recherches criminologiques, No 1. Centre international de criminologie comparée : Université de Montréal.
- Clemente, F., & Kleiman, M. B. (1977). Fear of crime among the aged. *The Gerontologist, 16*(3), 207-210.
- Covington, J., & Taylor, R. B. (1991). Fear of crime in urban residential neighborhoods: Implications of between-and within-neighborhood sources for current models. *Sociological Quarterly, 32*(2), 231-249.
- Cottraux, J. (2004). Les thérapies comportementales et cognitives (4e

- éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Crank, J. P., Giacomazzi, A., & Heck, C. (2003). Fear of crime in a nonurban setting. *Journal of Criminal Justice*, 21, 249-263.
- Farrall, S., Bannister, J., Ditton, J., & Gilchrist, E. (1997). Questioning the measurement of the fear of crime. *British Journal of Criminology*, 37(4), 658-679.
- Fattah, E. A. (1993). Research of fear of crime: Some common conceptual and measurement problems. Dans W. Bilsky, C. Pfeiffer, & P. Wetzels (Éds), *Fear of crime and criminal victimization* (pp. 45-70). Stuttgart, Germany : Ferdinand Enke Verlag .
- Fattah, E. A., & Sacco, V. F. (1989). *Crime and Victimization of the Elderly*. New York: Springer-Verlag.
- Ferguson, K. M., & Mindel, C. H. (2007). Modeling fear of crime in Dallas neighborhoods: A test of social capital theory. *Crime and Delinquency*, 53(2), 322-347.
- Ferraro, K. F. (1995). *Fear of crime: Interpreting victimization risk*. New York: State University of New York Press.
- Ferraro, K. F., & LaGrange, R. L. (1987). The measurement of fear of crime. *Sociological Inquiry*, 57, 70-101.
- Ferraro, K. F., & LaGrange, R. L. (1992). Are older people most afraid of crime? Reconsidering age differences in fear of victimization. *Journal of Gerontology*, 47(5), s233-s244.
- Fetchenhauer, D., & Buunk, B. P. (2005). How to explain gender differences in fear of crime: Towards an evolutionary approach. *Sexualities, Evolution, and Gender*, 7(2), 95-113.
- Fillenbaum, G. G., & Smyer, M. A. (1980). The development, validity, and reliability of the OARS multidimensional functional assessment questionnaire. *Journal of Gerontology*, 36(4), 428-434.
- Forde, D. R. (1993). Perceived crime, fear of crime, and walking alone at night. *Psychological Reports*, 73, 403-407.
- Franklin, T. W., Franklin, C. A., & Fearn, N. E. (2008). A multilevel analysis of the vulnerability, disorder, and social integration models of fear of crime. *Social Justice Research*, 21(2), 204-227.
- Gabriel, U., & Greve, W. (2003). The psychology of fear of crime. Conceptual and methodological perspectives. *British Journal of Criminology*, 43, 600-614.
- Garofalo, J. (1979). Victimization and the fear of crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 16(1), 80-97.
- Garofalo, J. (1981). The fear of crime: Causes and consequences. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 72(2), 839-857.
- Garofalo, J., & Laub, J. (1978). The fear of crime: Broadening our perspective. *Victimology*, 3, 242-253.
- Gauthier, J., & Bouchard, S. (1993). Adaptation canadienne-française de la forme révisée du State-Trait Anxiety Inventory de Spielberger. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 25(4), 559-578.
- Golant, S. M. (1984). Factors influencing the nighttime activity of old persons in their community. *Journal of Gerontology*, 39(4), 485-491.
- Gray, M. J. & Acierno, R. (2002). Symptom presentations of older adult crime victims: Description of a clinical sample. *Journal of Anxiety Disorders*, 16(3), 299-309.
- Hale, C. (1996). Fear of crime: A review of the literature. *International Review of Victimology*, 4, 79-150.
- Hale, C., Pack, P., & Salked, J. (1994). The structural determinants of fear of crime:

- An analysis using census and crime survey data from England and Wales. *International Review of Victimology*, 3, 211-233.
- Hennen, J. R., & Knudten, R. D. (2001). A lifestyle analysis of the elderly: Perception of risk, fear, and vulnerability. *Illness, Crisis, and Loss*, 9(2), 190-208.
- Hraba, J., Lorenz, F. O., & Radloff, T. (2002). Czechs experiencing crime: Rural-Urban differences in the perceived risk of crime, fear of crime, and victimization. *International Journal of Contemporary Sociology*, 39(1), 69-89.
- Keane, C. (1992). Evaluating the influence of fear of crime as an environmental mobility restrictor on women's routine activities. *Environment and Behavior*, 30(1), 60-74.
- Lachance, M. (2008). *Les insécurités liées à la victimisation criminelle chez les femmes âgées; Modélisation qualitative et mise en parallèle avec un nouveau modèle théorique quantitatif*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Sherbrooke.
- Lachance, M., Beaulieu, M., Dubé, M., Cousineau, M. M., & Paris, M. (2010). Le sentiment d'insécurité lié à la victimisation criminelle : regard critique sur la modélisation d'un concept polymorphe. *Revue internationale de victimologie*, 8(1), 55-65.
- LaGrange, R. L., Ferraro, K. F.; & Supancic, M. (1992). Perceived risk and fear of crime: Role of social and physical incivilities. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 29(3), 311-334.
- Lee, G. R. (1982). Sex differences in fear of crime among older people. *Research on Aging*, 4(3), 284-298.
- Lefrançois, R., Leclerc, G., & Poulin, N. (1995). Étude de fiabilité de la version française du MFAQ (santé physique). *Canadian Journal of Aging*, 14(3), 525-535.
- Lupton, D., & Tulloch, J. (1999). Theorizing fear of crime: Beyond the rational/irrational opposition. *British Journal of Sociology*, 50(3), 507-523.
- Martel, D. (1999). *La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes*. Montréal-Centre : Direction de la santé publique.
- Maxfield, M. G. (1984). The limits of vulnerability in explaining fear of crime: A comparative neighbourhood analysis. *Research in Crime and Delinquency*, 21(3), 233-250.
- McCrea, R., Shyy, T. K., Western, J. & Stimson, R. J. (2005). Fear of crime in Brisbane. Individual, social, and neighborhood factors in perspective. *Journal of Sociology*, 41(1), 7-27.
- Mesch, G. S. (2000). Perception of risk, lifestyle activities, and fear of crime. *Deviant Behavior: An Interdisciplinary Journal*, 21, 47-62.
- Moeller, G. L. (1989). Fear of criminal victimization: The effect of neighborhood racial composition. *Sociological Inquiry*, 59(2), 209-221.
- Montplaisir, M. L., & Tremblay, S. D. (1986). *L'évaluation multidimensionnelle de l'Hôpital de jour*. Montréal : Centre hospitalier Côte-des-Neiges.
- Norris, F. H., & Kaniasty, K. (1994). Psychological distress following criminal victimization in the general population: Cross sectional, longitudinal, and prospective analyses. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 62(1), 111-123.
- Pain, R. H. (1997). 'Old age' and ageism in urban research: The case of fear of crime. *International Journal of Urban & Regional Research*, 21(1), 117-128.
- Préville, M., Boyer, R., Grenier, S., Dubé, M., Voyer, P., Punt, R. et al. (2008). The epidemiology of psychiatric disorders in the Quebec older adult population. *Canadian Journal of Psychiatry*, 53(12), 822-832.

- Rader, N. E. (2004). The threat of victimization: A theoretical reconceptualization of fear of crime. *Sociological Spectrum*, 24, 689-704.
- Rader, N. E., May, D. C., & Goodrum, S. (2008). An empirical assessment of the "threat of victimization": Considering fear of crime, perceived risk, avoidance, and defensive behaviors. *Sociological Spectrum*, 27, 475-505.
- Reese, B. (2009). Determinants of the fear of crime. The combined effects of country-level crime intensity and individual-level victimization experience. *International Journal of Sociology*, 39(1), 62-75.
- Roccaforte, W. H., Burke, W. J., Bayer, B. L., & Wengel, S. P. (1992). Validation of a telephone version of the Mini-Mental State Examination. *Journal of American Geriatrics Society*, 40, 697-702.
- Shafer, J. A., Huebner, B. M., & Bynum, T. S. (2006). Fear of crime and criminal victimization : Gender-based contrasts. *Journal of Criminal Justice*, 34, 285-301.
- Skogan, W. G., & Maxfield, M. G. (1981). *Coping with crime*. Beverly Hills, CA: Sage.
- Smith, W. R., & Torstensson, M. (1997). Gender differences in risk perception and neutralizing fear of crime. *British Journal of Criminology*, 37(4), 608-634.
- Snedker, K. A. (2006). Altruistic and vicarious fear of crime: Fear for others and gendered social roles. *Sociological Forum*, 21(2), 163-195.
- Spielberger, C. D. (1983). *Manual for the State-Trait Anxiety Inventory (Form Y) (Self Evaluation Questionnaire)*. Tampa: Consulting Psychologist Press.
- Stafford, M., Chandola, T., & Marmot, M. (2007). Association between fear of crime and mental health and physical functioning. *American Journal of Public Health*, 97(11), 2076-2081.
- Statistique Canada (2007). Un portrait des aînés au Canada en 2006. Ottawa : Ministère de l'industrie.
- Sundeen, R. A., & Mathieu, J. T. (1976). The fear of crime and its consequences among the elderly in three urban communities. *The Gerontologist*, 16, 211-219.
- Taylor, R. B., & Covington, J. (1993). Community structural change and fear of crime. *Social Problems*, 40(3), 374-397.
- Tulloch, M. (2000). The meaning of age differences in the fear of crime. *British Journal of Criminology*, 40, 451-467.
- Vitelli, R., & Endler, N. S. (1993). Psychological determinants of fear of crime: A comparison of general and situational prediction models. *Personality and Individual Differences*, 14(1), 77-85.
- Warr, M. (1984). Fear of victimization: Why are women and the elderly more afraid? *Social Science Quarterly*, 281-702.
- Williams, F. P., McShane, M. D., & Akers, R. L. (2000). Worry about victimization: An alternative and reliable measure for fear of crime. *Western Criminology Review*, 2(2), 1-40.
- Winkel, F. W. (1998). Fear of crime and criminal victimization. Testing a theory of psychological incapacitation of the stressor based on downward comparison processes. *British Journal of Criminology*, 38(3), 473-484.
- Wurff, A. V. D., Staalduinen, L. V., & Stringer, P. (2001). Fear of crime in residential environments: Testing a social psychological model. *The Journal of Social Psychology*, 129(2), 141-160.

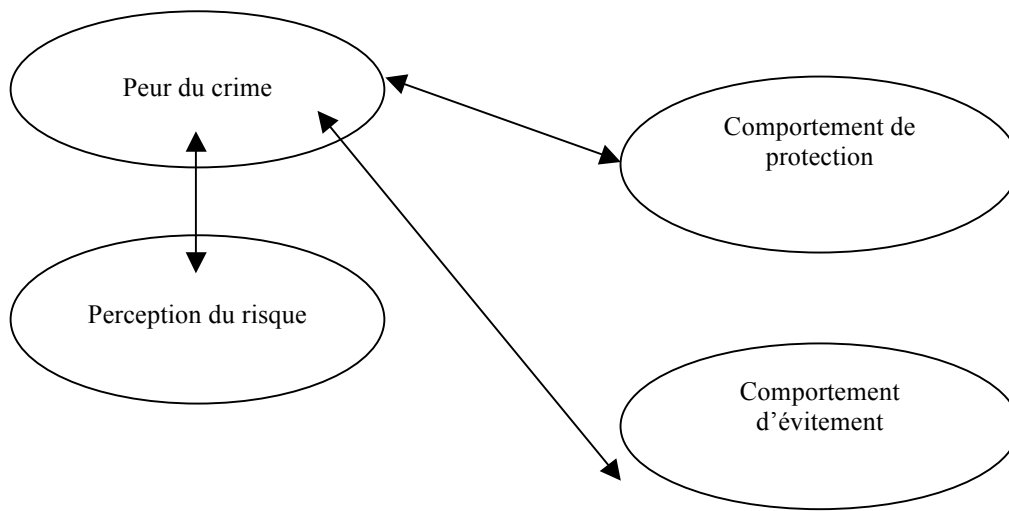


Figure 1. Test empirique du modèle “Menace de victimisation” (Rader, May, & Goodrum, 2008, p. 497).

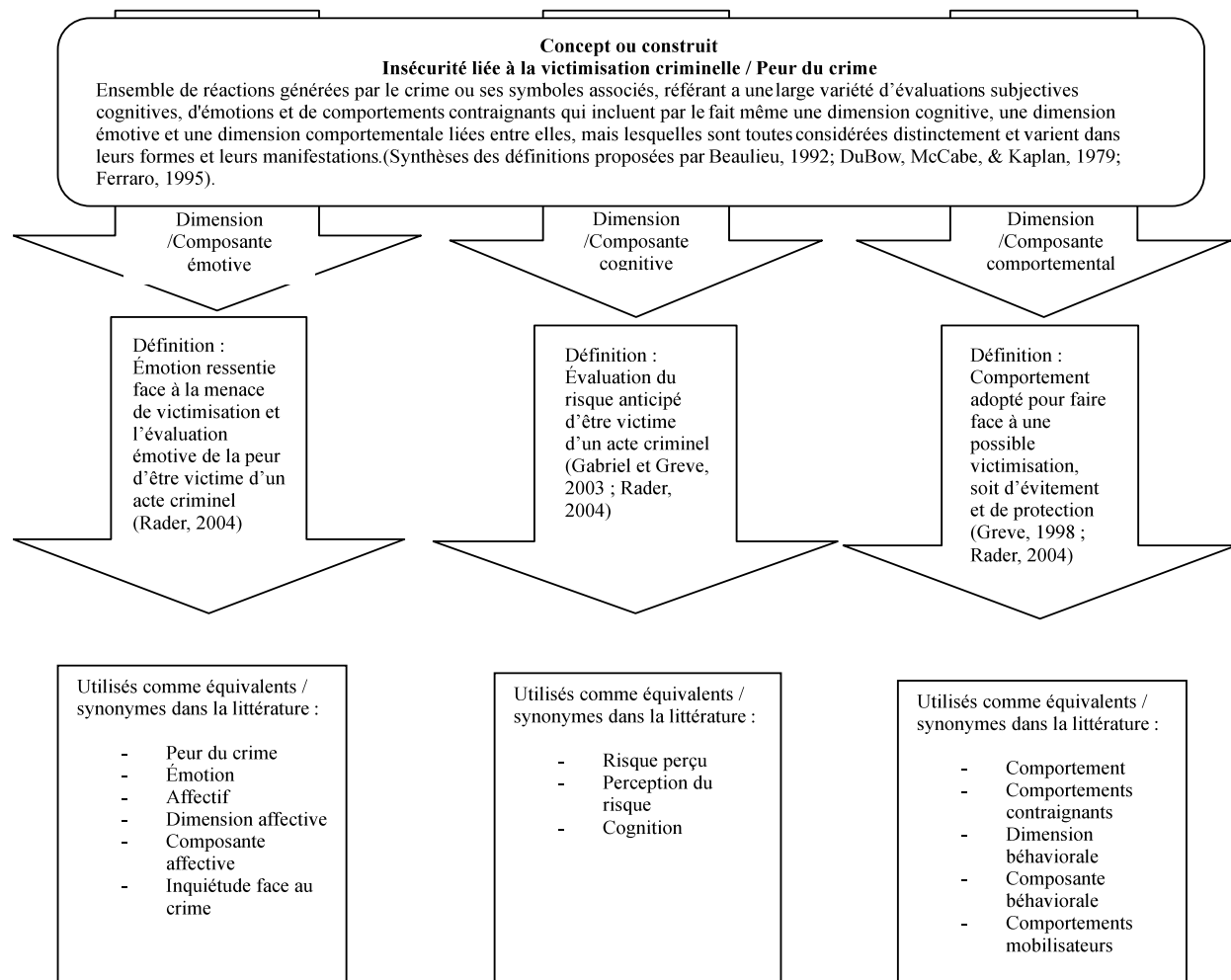


Figure 2. Définition des concepts et équivalents/synonymes
 (Lachance, 2008, p. 8)

Tableau 1. Taxinomie de la mesure de la peur du crime

	Dimensions			Globale
	(1) Émotive	(2) Cognitive	(3) Comportementale	
(A) Crime spécifique	<i>A-1</i> : Êtes-vous régulièrement inquiet d'être victime d'un crime contre la personne?	<i>A-2</i> : Pensez-vous être victime d'un crime contre la personne dans la prochaine année?	<i>A-3</i> : Prenez-vous des précautions pour vous prémunir des crimes contre la personne?	<i>A-4</i> : Avez-vous peur d'être victime d'un crime contre la personne?
(B) Prédiposition au crime	<i>B-1</i> : Êtes-vous régulièrement inquiet d'être victime d'un crime à l'extérieur de votre domicile?	<i>B-2</i> : Pensez-vous être victime d'un crime contre la personne à l'extérieur de votre domicile dans la prochaine année?	<i>B-3</i> : Évitez-vous de prendre le transport en commun le soir?	<i>B-4</i> : Avez-vous peur d'être victime d'un crime à l'extérieur de votre appartement?
(C) Crime non-spécifique	<i>C-1</i> : Êtes-vous régulièrement inquiet d'être victime d'un crime?	<i>C-2</i> : Pensez-vous être victime d'un crime dans la prochaine année?	<i>C-3</i> : Prenez-vous des précautions pour vous prémunir contre le crime?	<i>C-4</i> : Avez-vous peur d'être victime d'un crime?

Gabriel et Greve (2003), p. 608

Tableau 2. Analyse de régression logistique hiérarchique prédisant les insécurités liées à la victimisation criminelles chez les personnes de 60 ans et plus

		Insécurités liées à la victimisation				
		<i>B</i>	<i>S.E</i>	<i>W</i>	<i>OR</i>	<i>IC</i>
Socio-						
	60-69	0,90**	0,32	7,88	2,47	1,13-
	70-79	0,82*	0,34	5,71	2,26	1,16-
	Genr	1,28***	0,29	18,90	3,60	2,02-
	État	-0,90*	0,38	5,55	0,41	0,19-
	Perception des	-0,28	0,33	0,71	0,76	0,40-
Environnemen						
	Ville (Mtl/TR et	-	0,27	8,61	0,46	0,27-
	Type	0,47	0,44	1,14	1,60	0,67-
	Taux crim.	-	0,17	0,39	0,90	0,65-
	Taux crim.	0,04	0,17	0,05	1,04	0,75-
	Taux crim.	0,17	0,23	0,52	1,18	0,75-
Personne						
	Santé (emp.	0,58*	0,26	4,86	1,79	1,07-
	Dispo. Soutien	0,22*	0,09	5,86	1,24	1,04-
	Utilis. Soutien	-	0,09	0,79	0,92	0,76-
	Satisf. Soutien	-	0,15	0,65	0,89	0,67-
	Vict. Ant.	0,48	0,33	2,15	1,62	0,85-
	Vict. Ant.	0,05	0,26	0,03	1,05	0,62-
	Vict. Ant.	-	0,56	0,22	0,77	0,26-
Dimension						
	Perception du	0,17*	0,08	4,74	1,19	1,02-
Psycho						
	Anxiét	0,05**	0,02	8,94	1,05	1,02-

Note: N=387; W=Wald statistic; OR=Odds Ratio; CI=Confidence interval

* $p < 0,05$, $p < 0,01$, $p <$

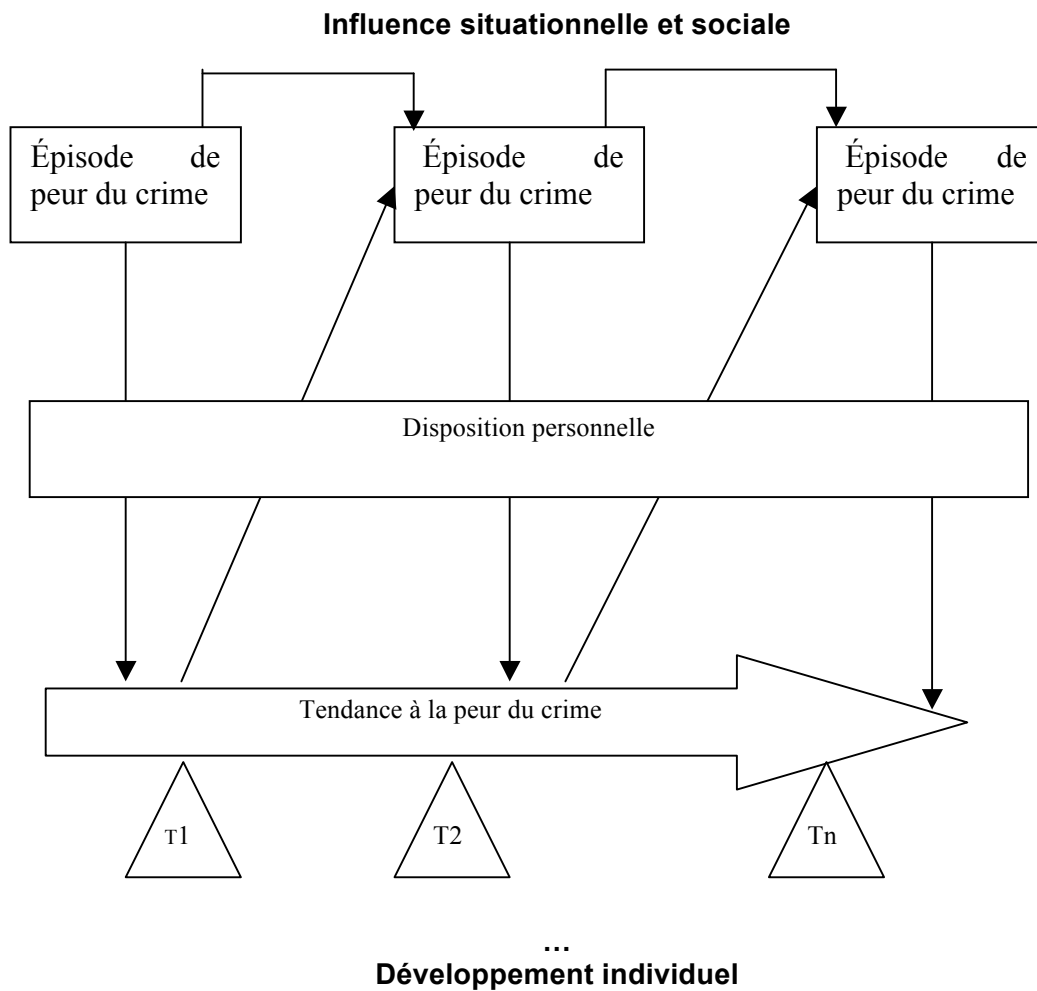


Figure 3. Développement de la tendance à avoir peur du crime selon des dispositions personnelles et des expériences d'épisode de peur du crime (Gabriel & Greve, 2003, p. 603).